

# Recrutements 2019 et perspectives 2020

Alors que les résultats des concours interne et externe viennent d'être publiés, le SNCTA fait les comptes et prépare la suite.

## Bilan des concours 2019

Comme les années précédentes, les places d'ICNA ouvertes aux différentes filières de promotion interne ne font pas le plein faute de candidats.

Concernant le concours externe, sur 623 inscrits cette année :

- ☀ 74 candidats ont été reçus sous réserve de l'aptitude médicale et doivent maintenant confirmer leur volonté de devenir ICNA ;

- ☀ 56 autres sont sur liste d'attente.

Pour compenser les places non pourvues en emplois réservés aux anciens militaires (ER), un arrêté enfin publié, officialise l'ouverture de deux places par recrutement sur titre aux contrôleurs de l'union européenne (RUE) en 2019. L'appel à candidature sera ouvert jusqu'au 11 juillet pour une rentrée à l'ÉNAC fin août. Si le SNCTA est satisfait de ce recrutement qu'il appelait de ses vœux, il s'inquiète du faible préavis entre l'ouverture de cette sélection et le début de la formation concernant des contrôleurs en cours de contrats.

Le tableau ci-dessous met en évidence les écarts entre les chiffres des postes ouverts et le nombre de reçus par filières de recrutements.

Recrutements	Concours externe	Concours interne	SP	EP	ER/RUE	Totaux (Δ)
Postes ouverts	74	7	10	7	4	102
Nombre de reçus	74	6	6	4	2/2?	94 ? (-8?)

**Le SNCTA demande à la DGAC d'officialiser au plus vite le report de l'ensemble des places non pourvues en interne sur le concours externe.**

## Recrutements 2020 hors Protocole

Les négociations du prochain Protocole devant commencer après l'été, les décisions concernant les recrutements de l'année 2020 se feront nécessairement hors Protocole. Celles-ci doivent même se faire dans les prochaines semaines afin d'être présentées par le Gouvernement au Parlement qui vote le plafond d'emplois de la DGAC dans le cadre du projet de loi de finances 2020.

Pour le SNCTA, il est nécessaire d'augmenter les recrutements afin de relever le défi de la croissance soutenue du trafic aérien alors que les contrôleurs subissent au quotidien les conséquences des recrutements insuffisants du Protocole 2013 (non signé par le SNCTA).

Il semble que le travail de démonstration mené par le SNCTA auprès des Pouvoirs publics depuis la signature du Protocole 2016 porte ses fruits. En 2018, le rapport du sénateur Capo-Canellas indiquait qu'il était nécessaire d'augmenter les recrutements de contrôleurs. Cette analyse est confortée par les rapporteurs spéciaux du budget annexe – les députés Cattelot et Simian – et par notre ministre qui est intervenue dans le même sens en commission des finances de l'Assemblée nationale :

**« Le projet de loi de finances devra permettre des recrutements de contrôleurs aériens aussi dynamiques que dans les pays voisins : à titre d'exemple, l'Allemagne embauche actuellement au rythme de 120 contrôleurs par an. »**

Élisabeth Borne - 28 mai 2019

## 4 promos dès 2020 !

Le SNCTA attend désormais des décisions politiques concrètes à la hauteur des enjeux du contrôle aérien français. Il demande un engagement clair dans les jours qui viennent : le recrutement de 4 promotions ICNA *ab initio* en plus de la promotion « professionnelle » soit 140 à 150 ICNA en 2020.

**Faire remonter significativement l'effectif opérationnel est la priorité du SNCTA. Pour cela, il est nécessaire d'augmenter les recrutements en contrôleurs dès 2020, et ceci, sans attendre les négociations protocolaires.**